

CHARTRE DE BON VOISINAGE À LA CAMPAGNE

EN TANT QU'AGRICULTEUR, JE M'ENGAGE À :

- Être à l'écoute et rester bienveillant. J'explique à mes voisins mon activité.
- Ne pas hésiter pas à prévenir mes voisins en cas de bruit prolongé ou intense.
- Respecter les distances réglementaires d'épandage et enfouir rapidement.
- Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et les appliquer conformément à la réglementation en adaptant mes horaires de traitement.
- Nettoyer rapidement la route en cas de boue et la signaler à l'aide de panneaux.
- Limiter les ruissellements et les coulées de boue. J'étudie au besoin d'autres solutions (haies, fascines...).
- Respecter les fossés et les chemins ruraux.
- Élaguer les haies conformément à la réglementation.
- Ne pas brûler les déchets verts et participer aux opérations de collectes.
- Veiller à la sécurité routière, lorsque j'irrigue les cultures.
- Éviter de gêner la circulation et laisser passer les véhicules de temps en temps.
- Assurer l'entretien et la gestion des bois et forêts.

EN TANT QUE MAIRE OU ÉLU LOCAL, JE M'ENGAGE À :

- Être présent pour faire respecter la loi dans ma commune.
- Rechercher un dénouement amiable dans les conflits de voisinage. Je veille à ce que les projets communaux prennent en compte les contraintes et les attentes des agriculteurs et des habitants.
- Assurer la circulation des engins agricoles et forestiers dans ma commune.
- Être attentif aux projets de développement agricole : je suis informé par l'agriculteur, et dois mesurer l'impact de ce projet sur le voisinage, devancer les questions, les oppositions...
- Veiller à l'entretien des bordures de routes et des chemins ruraux avec une pratique de gestion différenciée.
- Élaguer les haies de la commune conformément à la réglementation.
- Proposer un référent « agriculture » dans ma commune.

EN TANT QUE PARTICULIER, JE M'ENGAGE À :

- Me renseigner sur la proximité des activités agricoles avant de m'installer à la campagne. Je cherche à mieux comprendre les atouts et contraintes de la ruralité.
- Emprunter les chemins sans traverser les prairies et les champs cultivés. Je respecte aussi les bois et forêts.
- Respecter les propriétés privées même sans clôture. Je ne cueille pas les légumes, fruits ou céréales. Je n'utilise pas d'engins motorisés pour circuler en forêt, je ne prélève pas de bois.
- Ne pas jeter mes déchets dans la nature, y compris végétaux.
- Tenir mon chien en laisse pour ne pas effrayer les troupeaux ou le gibier.
- Élaguer régulièrement mes haies conformément à la réglementation.
- Adopter une conduite douce et faciliter le passage des véhicules.
- Respecter les coutumes locales.
- Découvrir et consommer de préférence les produits du terroir.

LES TRAVAUX AGRICOLES DANS L'EURE

PRINTEMPS

Labours, travail du sol et semis
Fertilisation des sols : épandage des lisiers, fumiers et boues d'épuration
Entretien des cultures
Mise à l'herbe et soins aux animaux

ÉTÉ

Récolte de foin et des cultures
Convois agricoles (moissonneuses, plateaux à paille...)
Couverture des sols
Soins aux animaux
Tourisme rural

AUTOMNE

Semis
Ensilage de maïs
Récolte des betteraves
Épandage des lisiers
Couverture des sols
Entretien des haies, des bois
Soins aux animaux
Chasse

HIVER

Naissance, nourrissage et sevrage des animaux
Labours d'hiver
Apport d'engrais et épandages
Stockage de fumier aux champs
Entretien des haies, des bois
Déneigement des routes
Chasse

Crédit Photos : ©Thomas BOUVIN